

14/10/2020

AVIS DE L'AUTORITE DES SERVICES ET MARCHES FINANCIERS PUBLIE EN APPLICATION DE L'ARTICLE 78 DE LA LOI DU 21 NOVEMBRE 2017

La cotation de l'instrument financier ASIT, ISIN BE0974289218, est suspendue sur Euronext Brussels à la demande de la société le 14-10-2020 à partir de 11:10 CET dans l'attente de la publication d'un communiqué de presse.

Source URL: <https://www.fsma.be/fr/news/communique-de-presse-relatif-la-suspension-de-la-cotation-de-asit>